Nations Unies A/63/493

Assemblée générale

Distr. générale
21 octobre 2008
Français
Original : anglais

Soixante-troisième session
Point 103 b) de l' ordre du jour
Élections aux sièges devenus vacants dans les organes principaux : élection de dix-huit membres du Conseil économique et social

Lettre datée du 17 octobre 2008, adressée au Président de l' Assemblée générale par le Représentant permanent de l' Islande auprès de l' Organisation des Nations Unies

J'ai l'honneur de vous informer que, conformément au système de roulement convenu au sein du Groupe des États d'Europe occidentale et autres États pour la composition du Conseil économique et social, l'Islande renoncera à son siège au Conseil en faveur de la Norvège à la fin de l'année 2008, pour la période restante de son mandat.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document de l'Assemblée générale.

L'Ambassadeur,
Représentant permanent
(*Signé*) Hjálmar W. **Hannesson**

08-56286 (F) 211008 211008